SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022 faisant ressortir un total de 19 961 568 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaitre un gain de 248 937 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 19 910 189 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 31 Janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2022	31/12/2021
<u>ACTIF</u>			
Portefeuille-titres			
Obligations et valeurs assimilées		13 899 484	17 218 492
Titres OPCVM		-	-
	3.1	13 899 484	17 218 492
Placements monétaires et disponibilités			
Placements monétaires	3.2	3 197 472	1 203 328
Disponibilités	3.3	2 864 612	3 743 312
·		6 062 084	
TOTAL ACTIF		19 961 568	22 165 132
TOTAL ASTI		10 001 000	22 100 102
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	49 218	64 700
Autres créditeurs divers	3.5	2 161	2 758
TOTAL PASSIF		51 379	67 458
Capital	3.6	19 100 853	21 252 025
Sommes distribuables	3.7		0.45.0.40
Sommes distribuables des exercices antérieurs		809 336 95	845 649 202
Sommes distribuables de l'exercice en cours		809 241	845 447
ACTIF NET		19 910 189	22 097 674
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		19 961 568	22 165 132

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus du portefeuille-titres		183 908	755 718	263 428	866 515
Dividendes Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	- 183 908	- 755 718	- 263 428	- 866 515
Revenus des placements monétaires	4.2	93 152	373 422	65 473	420 000
Total des revenus des placements		277 060	1 129 140	328 901	1 286 515
Charges de gestion des placements	4.3	<49 218>	<217 980>	<64 499>	<259 811>
Revenu net des placements		227 842	911 160	264 202	1 026 704
Autres charges	4.4	<6 779>	<30 400>	<9 130>	<32 601>
Résultat d'exploitation		221 063	880 760	255 072	994 103
Régularisation du résultat - d'exploitation		6 597	<71 519>	<108 161>	<148 656>
Sommes distribuables de la période		227 660	809 241	146 911	845 447
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<6 597>	71 519	108 161	148 656
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		8 848	<32 140>	<20 473>	39 882
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		19 026	133 010	56 953	65 145
Résultat net de la période		248 937	981 630	291 282	1 099 130

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	248 937	981 630	291 282	1 099 130
Résultat d'exploitation	221 063	880 760	255 072	994 103
Variation des plus (ou moins) values	8 848	<32 140>	<20 743>	39 882
potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur	19 026	133 010	56 953	65 145
cession de titres <u>Distributions de dividendes</u>	19 020	< 845 550 >	-	<839 041>
Transactions sur le capital	<u>126 400</u>	<u><2 323 565></u>	<u><2 545 384></u>	<u>518 848</u>
Souscriptions	6 049 247	59 092 298	17 225 646	62 946 232
Capital	5 807 163	57 262 545	16 570 935	60 782 663
Régularisation des sommes non distribuables	25 096	138 186	60 086	130 633
Régularisation des sommes	216 988	1 691 567	594 625	2 032 936
distribuables Rachats	<5 922 847>	<61 415 863>	<19 771 030>	<62 427 384>
Capital	<5 688 165>	<59 506 561>	<18 996 301>	<60 098 210>
Régularisation des sommes non distribuables	<24 292>	<146 212>	<71 966>	<147 677>
Régularisation des sommes distribuables	<210 390>	<1 763 090>	<702 763>	<2 181 497>
Variation de l'actif net	375 337	-2 187 485	-2 254 102	778 937
Actif net _ En début de la période _ En fin de la période	19 534 852 19 910 189	22 097 674 19 910 189	24 351 776 22 097 674	21 318 737 22 097 674
Nombre d'actions				
_ En début de la période	182 542	205 378	228 914	198 736
En fin de la période	183 692	183 692	205 378	205 378
Valeur liquidative	108,389	108,389	107,595	107,595
Taux de rendement annualisé	5,09%	4,56%	4,53%	4,24%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1 - Presentation de la societe

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion et la distribution des actions de la SICAV sont assurées par la société TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéficies annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2022 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparait également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

• Titres mis en pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

• Titres recus Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus de prises en pension ».

2.6 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.7 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.8 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 - NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2022 se détaille comme suit :

Obligations de sociétés

Code isin	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	<u>Valeur</u> actuelle	% Actif
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	3 000	90 000	93 106	0,47%
TN0007780026	ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM2.2	16 921	338 420	350 500	1,76%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	8 042	482 520	508 371	2,55%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	2 000	39 920	40 732	0,20%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	2 000	80 000	83 370	0,42%
TN0006610430	ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	5 000	200 000	210 460	1,05%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	5 000	500 000	511 067	2,56%
TN0001900844	BH 2009	5 000	76 500	76 508	0,38%
TN0001901032	BH SUBORDONNE 2018-1 CA-TV	3 000	60 000	62 928	0,32%
TN0003100674	BNA SUBORDONNE 2009	25 000	332 253	342 863	1,72%
TN0001300607	BTE 2010 B	3 500	140 000	141 902	0,71%
TN0004620142	BTK 2009 CAT.D	1 500	60 000	62 376	0,31%
TN0002601029	STB 2008/2	3 000	56 250	58 790	0,29%
TN0002101913	TL 2016-1 CAT.B TF 7.75%	6 000	119 520	125 399	0,63%
TN0002101962	TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	5 000	200 000	207 111	1,04%
TN0002101970	TL 2017-2 - CAT.A - TF 7.95%	1 381	27 620	29 193	0,15%
TN0002102002	TL 2018-1 CAT.A TV TMM2.3%	3 000	60 000	62 828	0,31%
TN0002102069	TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	2 969	116 687	127 307	0,64%
TN0002102101	TLF 2019-1 CA TF	5 000	200 000	209 344	1,05%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	2 000	160 000	168 877	0,85%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	5 000	66 450	67 800	0,34%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	15 000	525 000	536 311	2,69%
TN0003900271	UIB 2011/1 TR B	4 000	180 000	183 180	0,92%
	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 600	460 000	461 053	2,31%
	Total Obligations de sociétés		4 571 140	4 721 376	23,65%

	Emprunt national				
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	14 000	1 400 000	1 449 684	7,26%
TN0008000887	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CA TF	18	164	171	0,00%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	10 000	1 000 000	1 024 687	5,13%
TNZBXQU5RZ91	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CA TF	11 060	106 102	108 008	0,54%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	6 000	600 000	605 438	3,03%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	4 000	400 000	403 374	2,02%
	Total emprunt national		3 506 266	3 591 362	17,99%
	Bons du trésor assimilables				
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 235	1 135 011	1 250 474	6,26%
TN0008000598	BTA 12 JANVIER 2024 6.00%	553	532 373	567 559	2,84%
TN0008000630	BTA 12/10/2023 6.00%	1 250	1 155 313	1 252 581	6,27%
TN0008000572	BTA 13 AVRIL 2023 6.00%	1 450	1 413 223	1 494 477	7,49%
TN0008000648	BTA 15 JUIN 2023 6.00%	1 000	937 300	1 021 655	5,12%
	Total Bons du trésor assimilables		5 173 220	5 586 746	27,99%
	Total obligations et valeurs assimilées		13 250 626	13 899 484	69,63%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2022 se détaille comme suit :

Code isin	Désignation du titre	<u>Valeur</u> nominale	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Valeur</u> actuelle	% Actif
	Certificats de dépôts				
TNCSVESHH1L5	TSB au 31 janvier 2023/50/9,38%	500 000	490 835	496 945	2,49%
	Total émetteur TSB	500 000	490 835	496 945	2,49%
TNZ2TZJ7V323	BTE au 17 janvier 2023/50/9,57%	500 000	494 753	498 321	2,51%
TN28E2WYRW06	BTE au 26 janvier 2023/50/9,57%	500 000	494 753	497 377	2,49%
	Total émetteur BTE	1 000 000	989 506	995 698	4,99%
TNS9DR4HA6J7	AMEN BANK au 5 janvier 2023/10/8,27%	500 000	499 083	499 633	2,50%
	Total émetteur AMEN BANK	500 000	499 083	499 633	2,50%
	Total Certificats de dépôts	2 000 000	1 979 424	1 992 276	9,98%

Créances sur opérations de pensions livrées

Total Placements monétaires		3 180 458	3 197 472	16,02%
Total créances sur opérations de pensions livrées	1 201 034	1 201 034	1 205 196	6,04%
Prise en pension de 502 titres BTA novembre 2023, 7%, BIAT au 01/02/2023-35J-8,27%	500 354	500 354	500 813	2,51%
Prise en pension de 678 titres BTA avril 2023, 6%, BIAT au 02/01/2023-24J-8,27%	700 680	700 680	704 383	3,53%

3.3 <u>Disponibilités</u>:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2022 se détaille comme suit :

	31/12/2022	<u>31/12/2021</u>
Amen Bank Pasteur	1 616 351	1 747 668
Amen Bank Med V	1 164 869	86 243
ATB compte de placement	34	34
Liquidation émissions/rachats	76 176	829 242
Intérêts courus sur dépôt à vue	8 978	13 636
Ventes titres à encaisser	-	1 069 216
Retenue à la source sur intérêts courus sur dépôt à vue	<1 796>	<2 727>
	2 864 612	3 743 312

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2022 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Frais de distribution à payer	36 914	-
Frais de gestion à payer	12 304	64 700
	49 218	64 700

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2022 se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Redevances CMF à payer	1 694	2 185
TCL à payer	267	373
Contribution sociale de solidarité à payer	200	200
- -	2 161	2 758

3.6 <u>Capital</u> :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

Montant	21 252 025
Nombre de titres	205 378
Nombre d'actionnaires	162
Souscriptions réalisées	
Montant	57 262 545
Nombre de titres	553 381
Nombre d'actionnaires entrants	18
Rachats effectués	
Montant	<59 506 561>
Nombre de titres	575 067
Nombre d'actionnaires sortants	17
Autres mouvements	
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	<32 140>
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	133 010
Régularisations des sommes non distribuables	<8 026>
Capital au 31 décembre 2022	
Montant	19 100 853
Nombre de titres	183 692
Nombre d'actionnaires	163

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	31/12/2022	31/12/2021
Résultat d'exploitation	880 760	994 103
Régularisation du résultat d'exploitation	<71 519>	<148 656>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	95	202
	809 336	845 649

4 - Notes sur l'etat de resultat

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2022 se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Intérêts sur obligations	71 258	437 270	74 991	338 484
Intérêts sur BTA	112 650	318 448	188 437	528 031
	183 908	755 718	263 428	866 515

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2022 se détaille comme suit :

	91/10/2022 au 31/12/2022	91/01/2022 au 31/12/2022	91/10/2021 au 31/12/2021	91/01/2021 au 31/12/2021
Revenus de prise en pension	41 117	167 209	26 712	149 741
Intérêts sur certificats de dépôt	44 763	149 220	20 872	182 530
Intérêts sur dépôt à vue	7 084	55 393	17 889	64 508
Intérêts sur BTCT	188	1 600	-	23 221
	93 152	373 422	65 473	420 000

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2022 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> 01/10/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunérations du distributeur	36 913	163 485	-	-
Rémunérations du gestionnaire	12 305	54 495	64 499	259 811
	49 218	217 980	64 499	259 811

4.4 Autres charges:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2022 se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2022 au 31/12/2022	<u>Période du</u> 01/01/2022 au 31/12/2022	<u>Période du</u> 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Redevances CMF	4 922	21 797	6 470	25 981
Autres retenues	1 097	5 398	1 693	3 151
TCL	710	3 005	917	3 269
Contribution sociale de solidarité	50	200	50	200
	6 779	30 400	9 130	32 601

5 - Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,25% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La distribution la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT. En contrepartie, le distributeur perçoit une rémunération de 0,75% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.